

CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES 1^{ère} DIVISION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2019
- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2019. Ouvert aux joueuses nées le **17 mai 1989 ou avant**.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 équipières au maximum (4 joueuses).

① **Phase de qualification** : 1^{er} jour
4 simples / stroke play / 18 trous
Les 3 meilleurs scores sont retenus.

② **Phase finale pour le titre** :
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play
Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 4 et 2 v 3**
2^{ème} jour matin : ½ finales
2^{ème} jour après-midi : finale

③ **Phase finale pour les barrages** :
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play
Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **5 v 12 ; 6 v 11 ; 7 v 10 ; 8 v 9**
2^{ème} jour : barrages

Les 4 équipes ayant perdu leur barrage joueront en Promotion en 2020.

III – ENGAGEMENT

• Confirmation de participation et d'inscription des joueuses sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 10 mai 2019 à minuit**.

• Les droits d'inscription s'élèvent à **180 € par équipe** et seront **à payer par chèque à la Ligue Nouvelle-Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipières restera acquis à la Ligue.

IV – PRIX

Une Coupe challenge est confiée pendant un an au club vainqueur. Souvenirs offerts par la Ligue aux vainqueurs et finalistes.